Ministère de l'Agriculture,
du Développement Rural et des
Productions Vivrières

Le Conseil du Café-Cacao

Le Directeur Général

République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

Abidjan, le 20 NOV. 2026

NOTE A L'ATTENTION DES SOCIETES COOPERATIVES ET DES ORGANISATIONS DE PRODUCTEURS DE LA FILIÈRE CAFE-CACAO

N/Réf. : CCC/-118-26/DG-KBY/DDRCI-KDA/DSIP-CW

OBJET : Bilan de l'enlèvement du stock de cent mille (100 000) tonnes de cacao de la campagne principale 2025-2026

Durant la campagne principale 2025-2026 de commercialisation du cacao, il a été constaté au mois de décembre 2025 un ralentissement de la commercialisation intérieure, consécutif au refus des principaux acteurs d'aller aux achats.

Pour mieux apprécier la situation, Le Conseil du Café-Cacao a réalisé un inventaire des stocks sur la période du 14 au 18 janvier 2026. Cet inventaire a permis de constater un stock de 123.000 tonnes détenu par les sociétés coopératives.

Afin de fluidifier la commercialisation, Le Conseil du Café-Cacao a sollicité et obtenu du Gouvernement, les moyens pour enlever 100 000 tonnes auprès des sociétés coopératives pour un montant de 280 milliards de francs CFA.

Au cours de la mise en œuvre de cette opération d'enlèvement de cacao, et à la date du mercredi 11 février 2026, Le Conseil du Café-Cacao réalisait **35 011 tonnes.** Et, à cette date, il a été décidé d'associer l'Organisation Interprofessionnelle Agricole de la filière Café-Cacao (OIA CC) à ladite opération, avec la responsabilité de décharger les volumes restants.

Le 05 août 2026, l'annonce officielle de l'achèvement de cette opération a été faite et un bilan précis a été établi.

Face à la demande insistante des responsables des sociétés coopératives et des organisations professionnelles de producteurs, Le Conseil du Café-Cacao a décidé de communiquer le résultat des déchargements des 100 000 tonnes :

Au titre des volumes déchargés

Sur un volume total de 100 000 tonnes à enlever et autorisé par le Gouvernement, **96 235 tonnes** ont été déchargés comme suit :

- **35.011 tonnes** par Le Conseil du Café-Cacao ;
- **61.224 tonnes** proposées par l'OIA-CC dont **955 tonnes** pour le compte du Syndicat National Agricole pour le Progrès en Côte d'Ivoire (**SYNAPCI**) ;
- **3 765 tonnes** proposées par l'OIA-CC et refusées au déchargement par Le Conseil du Café-Cacao pour fraude sur le grainage.

Au titre des dépenses

Sur une enveloppe de **280 000 000 000** (deux cent quatre-vingt milliards) **F CFA**, allouée par le Gouvernement, Le Conseil du Café-Cacao a dépensé un montant de **269 457 683 600** (deux cent soixante-neuf milliards quatre cent cinquante-sept millions six cent quatre-vingt-trois mille six cent) **F CFA**.

En définitive, la liste exhaustive des sociétés coopératives bénéficiaires de cette opération est disponible auprès des treize (13) Délégations Régionales du Conseil du Café-Cacao, ainsi que sur ses plateformes de communication institutionnelles notamment son site internet et sa page Facebook.

CONSEIL DU CAFE-CACAO Le Directeur Général 17 BP 797 ABJ.17 / Tél : 27 20 25 69 69 / 70

KONE Brahima Yves

P.J. : Tableau récapitulatif de l'opération d'enlèvement de 100 000 tonnes de cacao de la campagne principale 2025-2026